

# Commune de Salsein

## Inventaire territorial du patrimoine bâti

Octobre 2006



CAUE de l'Ariège, Hôtel du département, BP 23, 09007 Foix cedex

Tel-Fax: 05.61.02.09.50

Courriel: [caue.ariège@wanadoo.fr](mailto:caue.ariège@wanadoo.fr) - Site Web: [www.caueariège.org](http://www.caueariège.org)



Coordination: Corinne TRIAY, architecte DPLG, chargée d'études au CAUE

Inventaire: Véronique BAUD, chargée de mission au CAUE

Inventaire petit patrimoine: Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE

Graphisme et mise en page: Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE

Relecture: Agnès LEGENDRE, paysagiste, chargée d'études au CAUE



1

## Présentation générale

- 1-1 Le CAUE et ses missions
- 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis
- 1-3 la méthode employée
- 1-4 Problématique de l'inventaire dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

2

## Présentation de la commune

- 2-1 Présentation administrative
- 2-2 Toponymie
- 2-3 Un peu d'histoire
- 2-4 Cadre paysager

3

## Analyse du bâti

- Préambule : les caractéristiques de la vallée du Lez
- 3-1 Analyse rapide des implantations humaines de Salsein
- 3-2 Typologie urbaine : Salsein, un village éclaté
- 3-3 Le bâti public : civil et religieux
- 3-4 Le bâti privé : un habitat de montagne

4

## Propositions d'actions

- 4-1 Prescriptions architecturales
- 4-2 Le traitement des espaces publics : venelles et placettes
- 4-3 Le petit patrimoine
- 4-4 Extension urbaine

5

## Conclusion

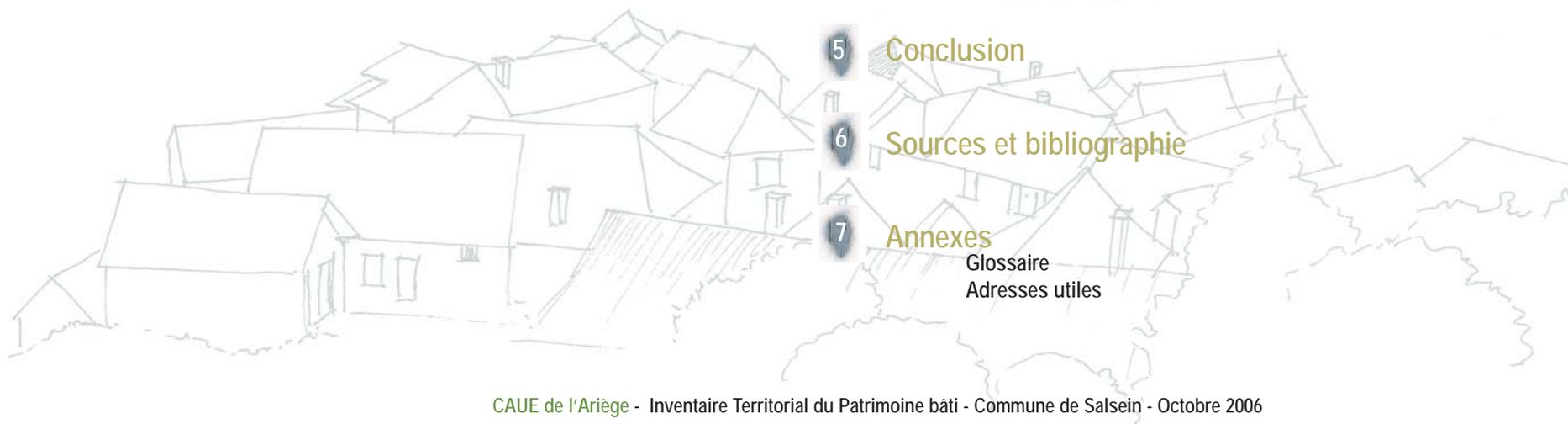
6

## Sources et bibliographie

7

## Annexes

- Glossaire
- Adresses utiles



## 1-1 Le CAUE et ses missions

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

La principale mission du CAUE, est *la sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère*.

Cela passe par diverses interventions à plusieurs niveaux, auprès des élus locaux et auprès des particuliers :

- par une aide à la mise en place de documents d'urbanisme, PLU, cartes communales, chartes paysagères, cahiers des charges pour des opérations ciblées (OPAH, opérations façades...)

- par un soutien technique aux projets communaux (urbains, logement, bâtiments communaux...)

- par la promotion des diverses démarches de qualité environnementale par la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets (HQE), par l'intégration des normes liées aux divers handicaps, par l'intégration de matériaux non polluants et des énergies renouvelables dans les projets...

- par la volonté de préserver le patrimoine et le faire vivre et par la sensibilisation à l'identité des villages et paysages

- par des interventions pédagogiques en milieu scolaire et hors cadre scolaire pour une sensibilisation auprès des enfants à l'environnement bâti et paysager et une connaissance de leur territoire

- par la préservation et la transmission du patrimoine et des savoir-faire qui y sont liés (mise en place de chantiers écoles, d'opérations particulières en partenariat avec des organismes formateurs...).

## 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis

Dans le cadre de la décentralisation dans le domaine de la culture, une convention a été signée en 2004 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

Cette convention comporte 3 volets :

- 1-connaître le patrimoine par des inventaires simplifiés

- 2-mettre en valeur ce patrimoine, par la création d'une ligne éditoriale

- 3-conserver ce patrimoine par la mise en place de formations aux savoirs faire.

La mise en place des outils de relevés d'inventaire a été réalisée en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI), et l'Union Régionale des CAUE.

A terme, les fiches d'inventaire seront reversées sur les bases nationales du ministère de la culture.

### Un inventaire pour quoi faire ?

L'inventaire est un outil de connaissance du patrimoine bâti. Le but de ce travail n'est pas d'inventorier pour "stocker" de l'information mais de regrouper des informations sur le patrimoine bâti afin de mieux le connaître et donc de le valoriser.

Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif ni d'approfondir certaines données, principalement au niveau historique. L'objectif est de donner une première connaissance des richesses patrimoniales qui pourront ensuite être reprises et complétées dans le cadre d'études plus spécifiques.

Nous cherchons à travers cette étude à répondre à une demande concrète des communes et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

## 1-3 La méthode employée

### Travail en archives

L'inventaire débute par un travail en archives, effectué en préalable ou parallèlement à la visite sur le terrain, afin de repérer les éléments existants : données historiques, graphiques, cartographiques...

*Les recherches en archives permettent d'avoir des données historiques, cartographiques, photographiques... sur le territoire étudié et donc de mieux comprendre l'histoire du territoire, l'évolution de la vie locale, les modes d'implantation des populations, du bâti, de l'industrie...*

### Travail de terrain et restitution des données

Les éléments les plus représentatifs du territoire sont inventoriés grâce aux fiches réalisées à partir des bases de données du Service Régional de l'Inventaire.

Ces fiches comportent les divers chapitres de la base Mérimée :

- les références documentaires
- la désignation
- la localisation
- l'historique
- la description de l'ouvrage
- l'intérêt et la protection
- le statut juridique

Des champs propres au CAUE, concernant principalement le paysage, l'architecture et les savoir-faire, ont été ajoutés dans le but de repérer les ouvrages qui pourraient servir de support à des formations, des chantiers école...

De même les photos prises sur le terrain ou aux archives sont classées dans la base de donnée Illustration.

Cela nous permettra à la fin de l'étude de reverser ce travail sur les bases nationales de l'inventaire (Mérimée pour le bâti, Illustration pour les photos).

Ces diverses données issues des recherches bibliographiques et du travail de terrain sont analysées afin de réaliser une synthèse par commune étudiée.

**Le travail d'inventaire couplé aux recherches en archives et à l'étude paysagère permet d'analyser le territoire dans son ensemble, de mieux le comprendre et d'appréhender son évolution.**





## 1-4 Problématique générale de l'inventaire sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

L'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans le cadre de la décentralisation culturelle engagée par l'état depuis 2001. Cet inventaire vient donc en complément du travail réalisé par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) depuis quarante ans. Une collaboration existe entre le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, à qui a été confiée cette mission, et le SRI dont les outils et méthodes ont été à la fois conservées et adaptées aux nouveaux enjeux.

En effet, le principe de détection et d'étude des richesses patrimoniales, fil conducteur de l'activité du SRI, a été conservé tout en lui adjoignant un rôle central dans les problématiques de développement territorial. Ces dernières sont au coeur du projet de Parc naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises. C'est sur ce périmètre que l'inventaire territorial se poursuit. Cet espace concerne 145 communes à l'ouest du département de l'Ariège et s'étend de la frontière Franco-Espagnole, et de la haute montagne, à la plaine Toulousaine.

Le développement territorial (aménagement du territoire, développement économique, touristique...) passe par une connaissance aussi exhaustive que possible des ressources afin de réaliser un diagnostic et d'élaborer des projets de mise en valeur du territoire.

La connaissance du patrimoine est avant tout tournée vers la population, afin de faire naître dans un premier temps une prise de conscience de la valeur patrimoniale de cet héritage, et ensuite d'aider à son appropriation afin de le faire vivre, en évitant toute dénaturation. Mais la connaissance doit aussi être un outil de développement local, en terme d'amélioration du cadre de vie: changement de destination de bâtiment, aménagement d'espaces publics ou de voirie, constructions nouvelles... L'objet patrimonial s'inscrit dans un cadre précis qu'il faut respecter. Enfin, ces initiatives doivent permettre un développement touristique et économique, par le maintien et la création d'activités : artisanat, commerce, services publics...



## 2-1 Présentation administrative

Salsein est une petite commune rurale de 40 habitants, située à trois kilomètres de Castillon. Elle se trouve à une altitude de 800 mètres dans la vallée du Lez et recouvre une superficie de 572 hectares.

Elle se compose de deux hameaux, Salsein d'En Haut et Salsein d'En Bas.

Les communes limitrophes sont Argein et Castillon-en-Couserans au nord, les Bordes-sur-Lez à l'ouest et Uchentein au sud.

Salsein appartient également à la communauté de communes du Castillonnais, regroupant 2795 habitants et 26 communes (Antras, Argein, Arrien-en-Bethmal, Arrout, Aucazein, Audressein, Augirein, Balacet, Balaguères, Bethmale, Les Bordes-sur-Lez, Buzan, Castillon-en-Couserans, Cescau, Engomer, Galey, Illartein, Orgibet, Saint-Jean-du-Castillonnais, Saint-Lary, Salsein, Sentein, Sor, Uchentein et Villeneuve-en-Couserans).

## 2-2 Toponymie

### Prat d'Estrade et Estrada

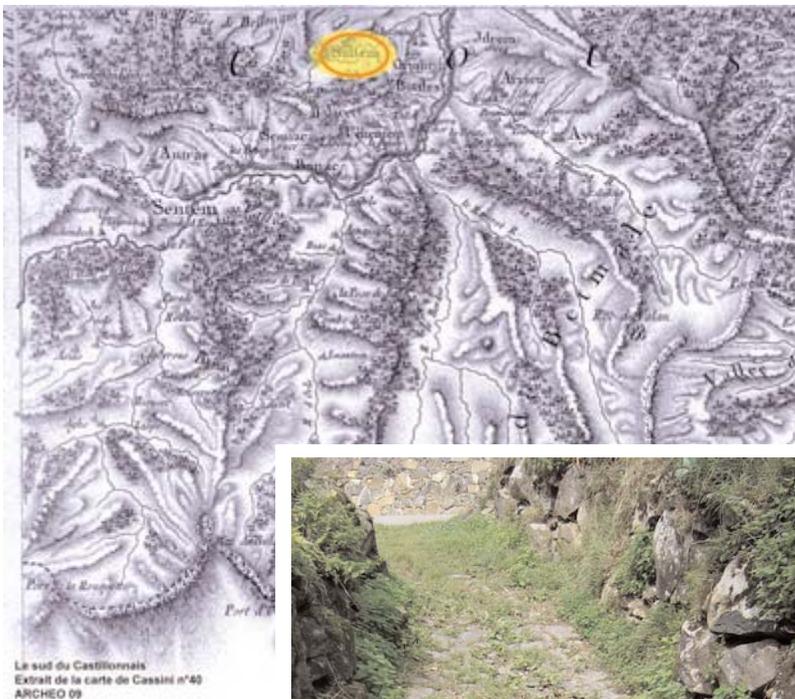
Les toponymes figurent sur les matrices et plans du cadastre napoléonien. Ils désignent quelques parcelles au bord d'un chemin, au sud-est de Salsein d'en Haut. Selon Viteau, le toponyme signalerait une ancienne voie romaine.

Le pavage du chemin est bien visible sur 400 mètres au sud-est du village. Mais, il est impossible de dire que nous sommes ici en présence d'une voie antique. Le toponyme l'Estrade se rapporte à des chemins antiques, certes, mais aussi à des chaussées médiévales. L'absence de mobilier de cette époque ne permet pas de trancher.

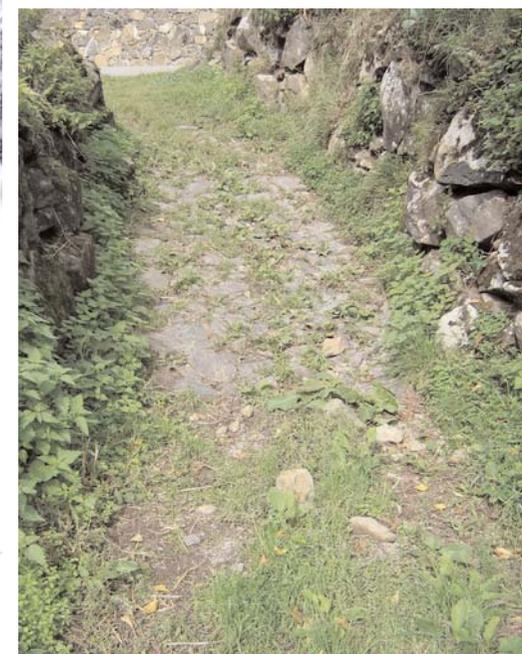
### Coume d'Estrade

Ce toponyme figure également sur le cadastre napoléonien. Il désigne une petite combe au nord-est du village de Salsein d'en Haut. Dans le prolongement d'un chemin qui monte depuis le village, le plan cadastral montre quelques parcelles tortueuses, longues et étroites, qui semblent rappeler l'existence d'un ancien chemin. Sur le terrain, les parcelles en question ont été parcourues : si leurs limites ont bien été observées au milieu d'un bois, le chemin supposé n'a pas été repéré (site Internet de Laurent Troisplis :

<http://perso.orange.fr/archeo09/index.html>).



Le sud du Castillonais  
Extrait de la carte de Cassini n°50  
ARCHEO 09



Traces de voie Romaine pavée à Salsein d'en bas

## 2-3 Un peu d'histoire

Seuls quelques points historiques sont notés sur la commune de Salsein, la documentation étant lacunaire pour les périodes anciennes.

Le secteur remonte sans doute à l'époque romaine : des traces d'une voie pavée, à Salsein d'en Bas, ont été mises à jour.

A la période médiévale, comme la plupart des villages alentours, Salsein aurait vu l'implantation des Templiers sur son territoire. Le Castillonais est, aux 13e et 14e siècles, sous l'influence de la Commanderie de Montsaunès\*. Les points forts de son implantation sont, dans le secteur, Audressein, Arrout, Salsein, Galey et Bonac. Cependant, après l'annexion du Comminges à la Couronne en 1453, le Roi devient le seigneur direct de la quasi-totalité du Castillonais. Les Hospitaliers perdent leurs biens, le Castillonais passe dans les mains du Roi et ne donne plus à l'Ordre aucun revenu (in Baby (F.), 1976).

Appartenant à la châtellenie de Castillon, la famille Du Pac, châtelaine de Castillon, règne sur le village au moins du 13e siècle à la Révolution.

Monseigneur de Machéco de Prêmeaux, évêque de Couserans, est à Salsein le 22 septembre 1736. Il écrit une ordonnance pour l'église de la commune.

Comme pour l'ensemble du département, la Guerre des Demoiselles y sévit également au 19e siècle.

Malheureusement pour la commune, lors d'un incendie dans la nuit des 4 et 5 octobre 1889, les archives sont totalement détruites.

Au début du 20e siècle, un instituteur et un curé sont présents pour Salsein et son hameau, La Borie, aujourd'hui disparu (site Internet : <http://www.historiege.com>).

\* La Commanderie de Montsaunès relève de la milice du Temple de Salomon jusqu'à la suppression de l'Ordre du Temple en 1314. Ensuite, elle relève des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Montsaunès est un village situé dans le Comminges voisin. Il a été l'un des principaux établissements de l'Ordre du Temple dans la région. Dans le village se trouvent une église et un château, qui étaient propriétés du Temple. Nombre de membres des familles seigneuriales locales en ont pris l'habit, ou lui ont fait des donations. L'Ordre avait ainsi en Comminges et en Castillonais un des domaines les plus étendus. Après sa suppression, Montsaunès devient, avec ses nombreuses dépendances, une des principales commanderies de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (gouverné alors par Raymond Lescure, Grand Prieure de Toulouse). Cette circonscription comprend, outre Montsaunès (et son église), Mazères, Aussein, Plagne, Figarol, Cadelhan, Salles, Saint-Gaudens, Salies, Roquefort, Saint-Quentin, Saint-Cyrac et d'autres, dont Salsein (in Du Bourg (A.), 1883).

## 2-4 Cadre paysager de la commune

### La vallée du Lez

La vallée du Lez est une vallée large et ensoleillée, orientée nord-est / sud-ouest. Les principaux villages sont installés en fond de vallée, le long de la route départementale n°618 (et de la départementale n°4 après l'ample vallée de la Bellongue) menant à Saint-Girons.

La topographie est relativement faible. L'altitude moyenne de la vallée est de 500 mètres. Cette vallée mène à celle du Biros, plus fermée et moins ensoleillée.

La rivière du Lez en constitue l'épine dorsale et traverse pratiquement tous les villages. Quelques hameaux sont implantés en altitude, et semblent actuellement principalement constitués de résidences secondaires.

La largeur de la vallée, surtout entre Engomer et Bordes-sur-Lez, et sa planéité sont des atouts pour l'agriculture, toute cette zone étant encore cultivée (dossier commune Salsein, archives CAUE 09).

### La commune

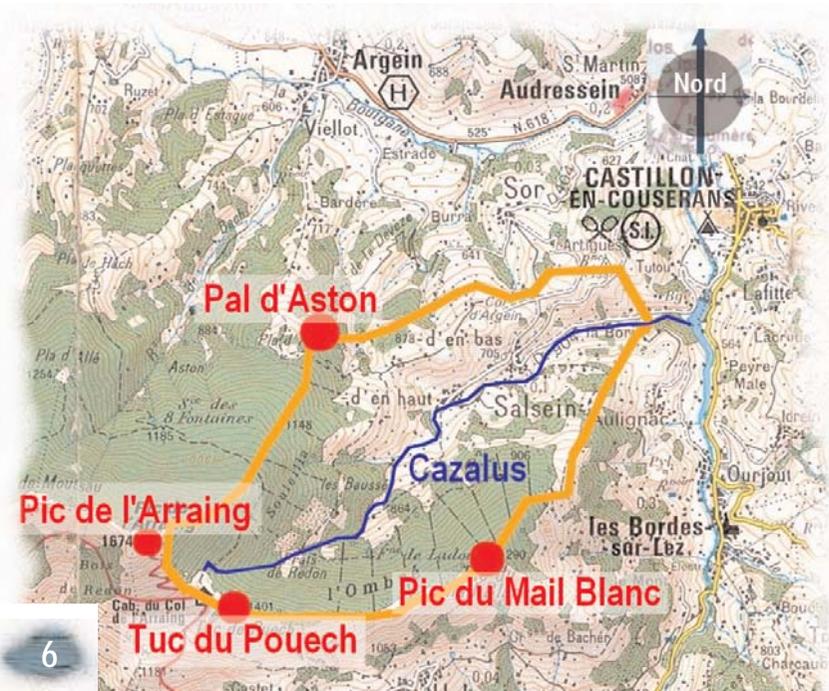
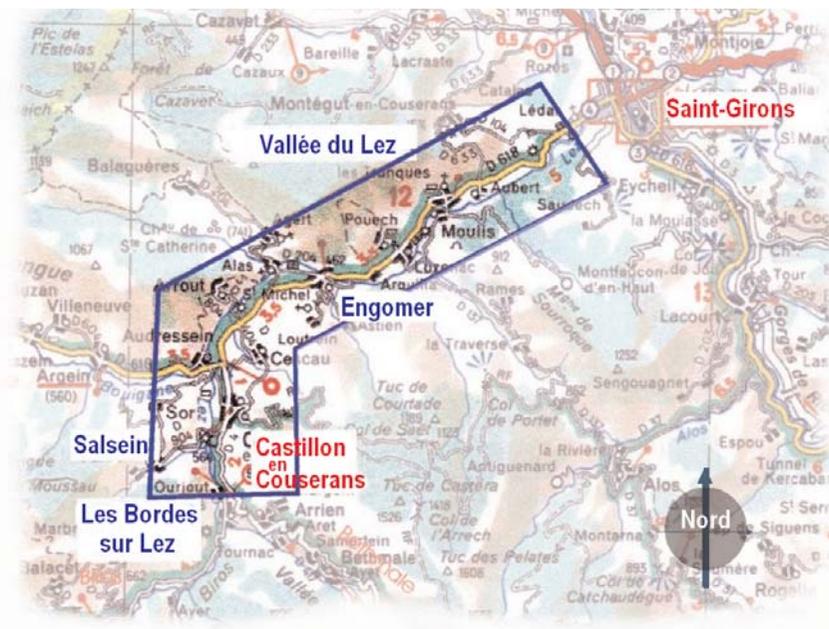
La commune de Salsein est traversée par le ruisseau Cazalus, affluent du Lez, prenant sa source en amont, au Pic de l'Arraing. Ce ruisseau a formé une petite vallée qui conflue avec celle du Lez, au sud de Castillon.

Le bourg de Salsein se niche dans la petite vallée formée par son ruisseau. Il est dominé par de hauts sommets : le Pic du Mail Blanc et le Tuc du Pouech au sud, respectivement à 1290 et 1401 mètres d'altitude, le Pic de l'Arraing à l'ouest, culminant à 1674 mètres, et enfin le Pla d'Aston, aux environs de 880 mètres d'altitude au nord.

La commune passe ainsi de 740 mètres à Salsein d'en Bas aux environs de 1600 mètres au Pic de l'Arraing. Malgré un territoire de relativement petites dimensions (572 hectares), elle présente tous les types de paysages montagnards : du fond de vallée à l'est du bourg, en contrebas des deux hameaux, aux zones intermédiaires et de parcours jusqu'aux estives, fréquentées par les troupeaux, sans exclure les paysages très minéraux de la haute montagne et ceux très forestiers de l'ensemble des versants nord.

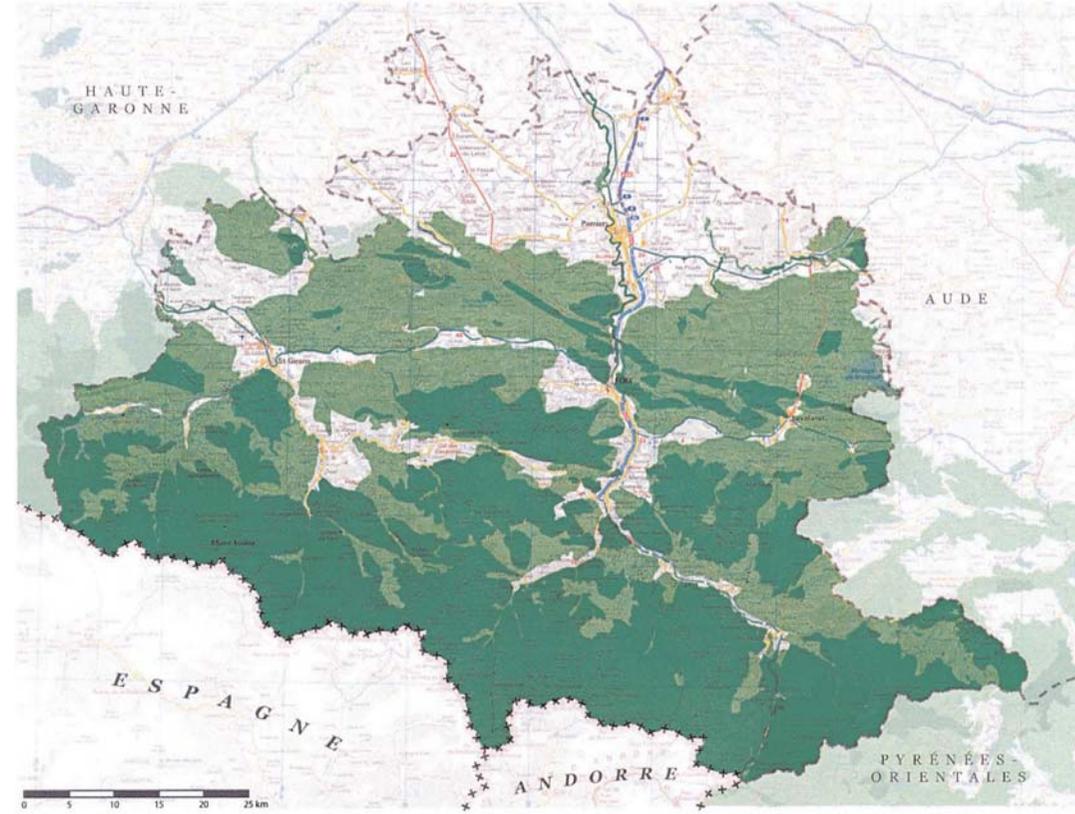
Les paysages montagnards ont été modifiés par les activités humaines, notamment l'agro-sylvopastoralisme jusqu'au début du 20e siècle. La désertification des terroirs due à l'exode rural a été ensuite responsable d'importantes mutations paysagères qui ont encore cours aujourd'hui.

L'exposition des versants et la répartition altitudinale sont à la base de l'exploitation en interdépendance des différents terroirs. L'ombrière qui reçoit dix fois moins de chaleur que le versant exposé au soleil, est principalement forestier, au contraire de la soulane, très recherchée pour toutes les activités agro-pastorales. La répartition altitudinale permet de distinguer quatre grands étages, qui possèdent leurs propres caractéristiques physiques, foncières et végétales, où l'habitat, l'organisation du terroir agricole et le système pastoral sont intimement combinés.



# Présentation de la commune

**ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)



-  ZNIEFF de type I, zones d'intérêt biologique remarquable (espèces ou habitats de grande valeur écologique)
-  ZNIEFF de type II, grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Conseil Général de l'Ariège - Atlas des paysages - 2005  
Cartographie : A. Balmère  
Source : DRIEM Midi-Pyrénées  
Scan2Soft © IGH Paris 2003 reproduction interdite  
Licence n°2001/CUBA0379



**Le fond de vallée** est utilisé pour les cultures céréalières et vivrières, il est aussi le siège de l'habitat permanent. Salsein d'en Haut et Salsein d'en Bas en sont représentatifs. L'implantation de l'habitat est dictée par les principes suivants : laisser la meilleure place aux cultures, occuper au mieux la pente, tirer partie d'une exposition favorable et des espaces plats. Autrefois cultivées, et sièges de corvées collectives, la périphérie est aujourd'hui convertie en prairies de fauche ou en pâturages pour les secteurs les plus accidentés

**Les zones intermédiaires et de parcours** sont situées au-dessus de l'étage précédent. Elles regroupent les prairies de fauche très bocagères, les pâturages et les landes parcourus par les troupeaux et utilisés en intermédiaire, au-dessus des villages. Le secteur bocager des prairies de fauche, équipé de granges destinées autrefois au stockage du foin et aux troupeaux, est touché de plein fouet par la déprise agricole et aujourd'hui en pleine reconquête forestière. C'est nettement le cas pour la commune de Salsein, où la forêt recouvre désormais la moitié du territoire ou presque.

**La forêt** est très présente sur la commune. Si le climat détermine l'étagement des essences forestières, c'est l'homme qui va ensuite transformer la forêt, tant au niveau des surfaces qu'elle occupe que des espèces qui la composent.

**Les estives** sont des pelouses d'altitude pacagées par les troupeaux transhumant pendant la période estivale. Elles sont équipées d'enclos, de cabanes en pierre sèche et de leurs annexes. Les landes à bruyère, myrtilles et rhododendrons y sont en expansion, face à la régression du pâturage.

Montagnard par le relief et l'altitude, sous l'influence océanique par le vent de nord-ouest, le climat se caractérise par des précipitations abondantes et bien réparties. L'amplitude thermique est assez faible pour la montagne, avec 15°C. La moyenne annuelle est tempérée : environ 10°C (information tirées d'une étude d'un étudiant de l'Ecole d'Architecture de Toulouse, faite pour l'Office du Tourisme du canton d'Oust : Capliez S., 1996-1997, p.8).

Le Lez fait également l'objet d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) de type II, et fait partie du Site Natura 2000, Garonne, Ariège, Pique et Neste. Il présente une avifaune hivernante assez riche au niveau des bras plus calmes et des gravières, ainsi qu'une colonie de goélands argentés

## Préambule : Les caractéristiques de la vallée du Lez, logique patrimoniale

Région de transition entre vallée et montagne, entre tuile et ardoise, le bassin du Lez, facilement accessible, possède néanmoins une grande variété architecturale : on y rencontre des villages et des fermes en bordure de rivière, des villages en soulane et une charmante vallée d'altitude, Balaguères.

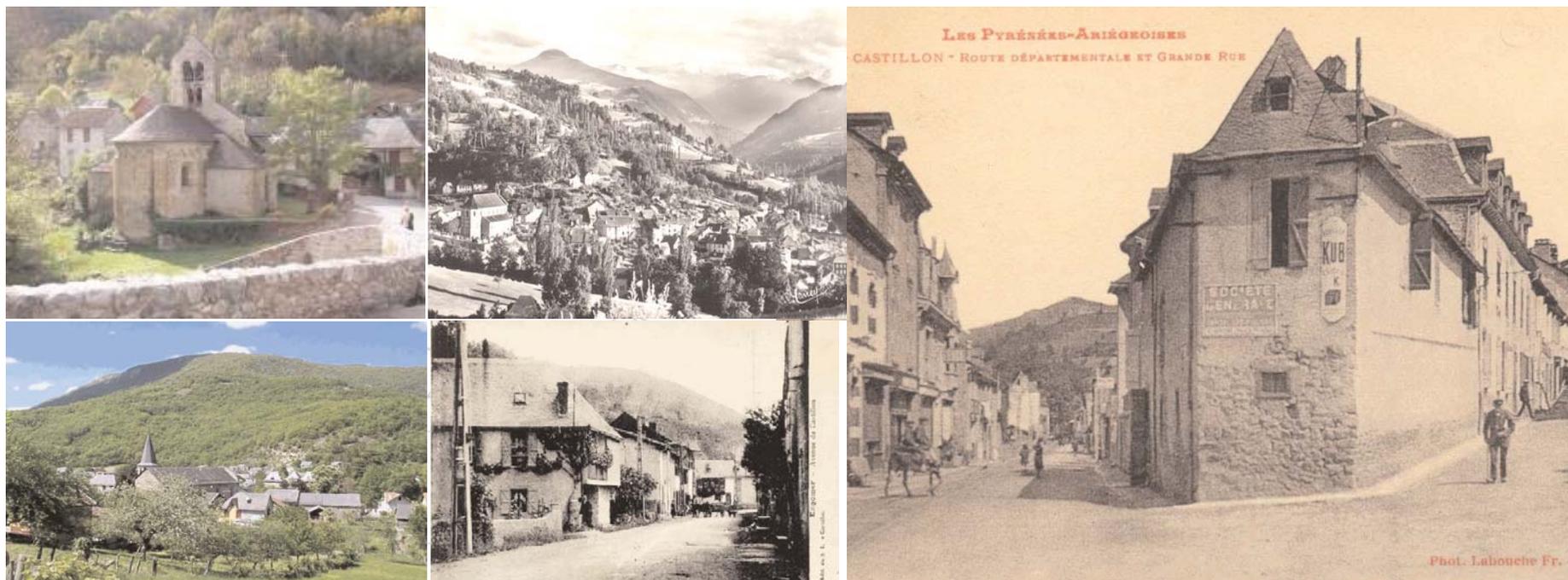
Ce bassin marque la limite de la pénétration de la tuile canal. De grosses fermes mêlent ces deux matériaux sur leurs bâtiments, ou des maisons en tuiles côtoient des maisons couvertes d'ardoises.

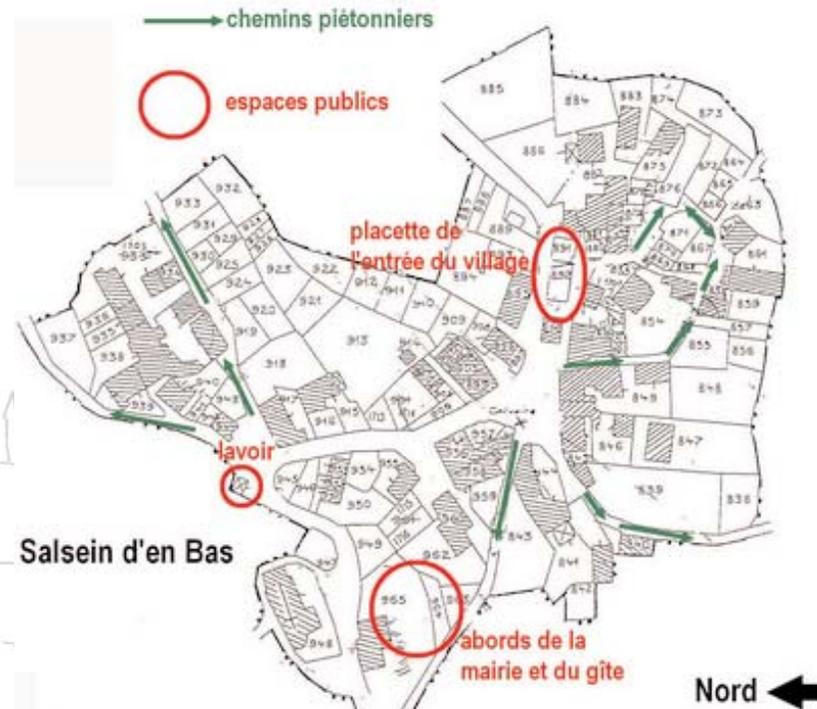
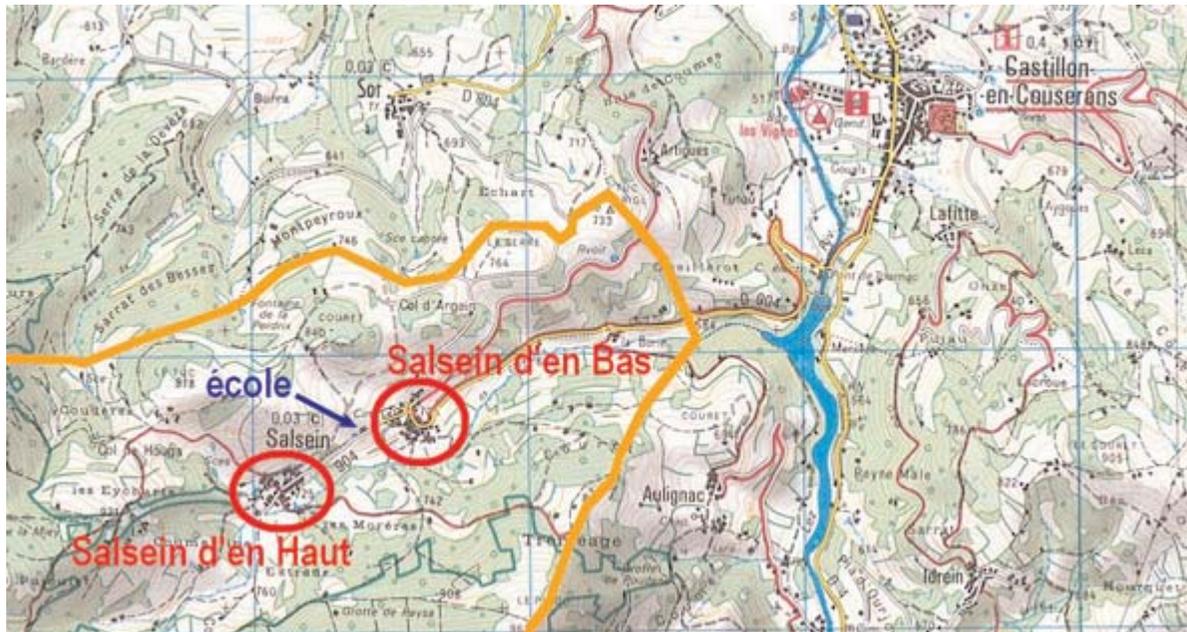
Aujourd'hui, la vallée compte nombre d'autres maisons avec des couvertures en matériaux plus récents, en remplacement des ardoises. Ces imbrications de styles, ancien et récent, loin de jurer et de s'exclure, s'harmonisent et créent un style particulier propre à cette région (site Internet : <http://archilibre.org/tradition/archidariege/archidariege.html>)

Au niveau du bâti, les toits en ardoises bleues, les lucarnes et les galeries sont les principales caractéristiques. Les enduits à la chaux sont en général de teinte gris-beige, portant le nom de « gris Bethmale ». Les menuiseries sont souvent colorées (bleu, rouge, marron sombre), égayant les façades des maisons des villages.

Au niveau de l'implantation du bâti, l'orientation au sud est privilégiée, pour l'ensoleillement qu'elle apporte aux constructions. Ces villages sont alors appelés « villages de soulanes ».

La vallée du Lez est très parcourue car elle constitue le débouché des vallées de la Bellongue, du Biros et de Bethmale, vers Saint-Girons. Ce phénomène a du être déterminant pour l'activité des bourgs de Bordes, Castillon et Engomer, encore commerçants aujourd'hui pour la plupart, et où se retrouvent les signes d'une importance passée, dans la qualité du bâti et du petit patrimoine (dossier commune Salsein, archives CAUE 09).





## 3-1 Analyse rapide des implantations humaines de Salsein

### Présentation générale

Le village de Salsein se situe au sud-ouest de Castillon, en cul de sac au bout de la D 904. Il se décompose en deux parties, Salsein d'en Bas et Salsein d'en Haut.

La mairie et l'église se situent dans la partie basse du village. Il n'y a pas de commerce. La seule activité réside en des chambres d'hôtes.

### Organisation du bâti

Les deux parties du village s'organisent autour d'une rue principale, sur laquelle se greffent quelques ramifications qui servent de desserte aux parcelles un peu éloignées. Le bâti est relativement dense, même si chaque maison possède un jardin mitoyen.

### Petit patrimoine, espaces publics

Le petit patrimoine bâti se résume à quelques abreuvoirs et lavoirs, répartis à divers points des deux hameaux.

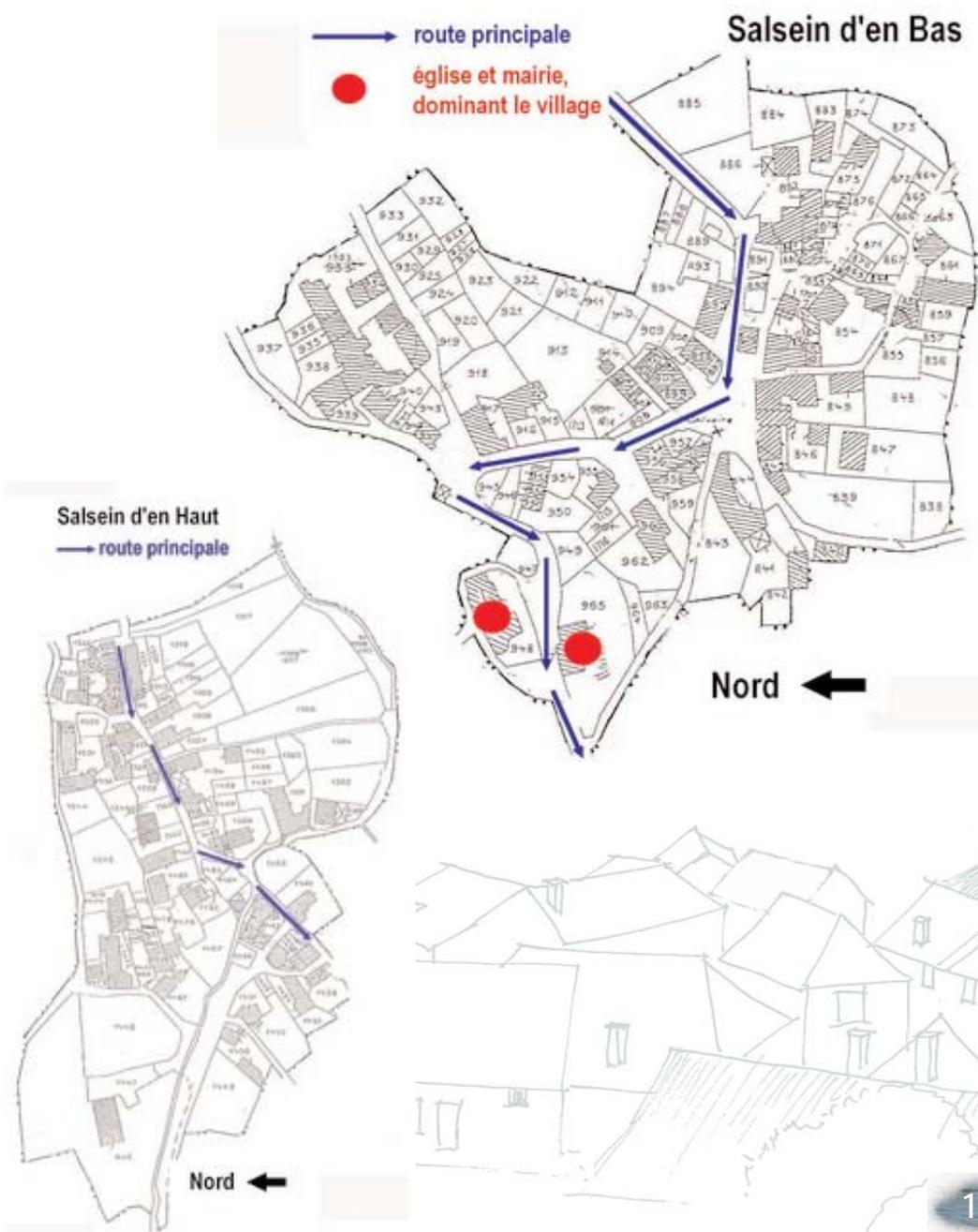
Salsein d'en Bas comporte plusieurs espaces publics, pouvant faire l'objet de divers aménagements :

- la placette et le parking se trouvant à l'entrée du village, sur lesquels se trouve un abreuvoir, accolé au pignon d'une grange délimitant la voie. De l'autre côté se trouvent les containers à ordures. Cet espace a déjà fait l'objet d'un aménagement, pour les containers à ordures notamment ;

- le lavoir se situe dans un virage, au pied de l'église. Il est composé de trois abreuvoirs alignés le long du mur de soutènement ; Il a été réhabilité.

- un réseau de chemins piétonniers sillonne le village, en herbes ou bitumés ;

- les abords de la mairie et du gîte forment également un autre espace public dans le village : à la fois parking et placette.



### 3 – 2 Typologie urbaine : Salsein, un village éclaté

#### Un peu d'histoire

Certains des villages du département de l'Ariège, qu'ils soient implantés dans la vallée de Foix ou dans le Couserans, sont nés du regroupement de deux ou plusieurs hameaux. Leur origine peut remonter à la période médiévale, souvent époque d'implantation de l'église.

C'est le cas de la commune de Salsein, qui se compose de deux entités distinctes : Salsein d'en Haut et Salsein d'en Bas.

#### Topographie

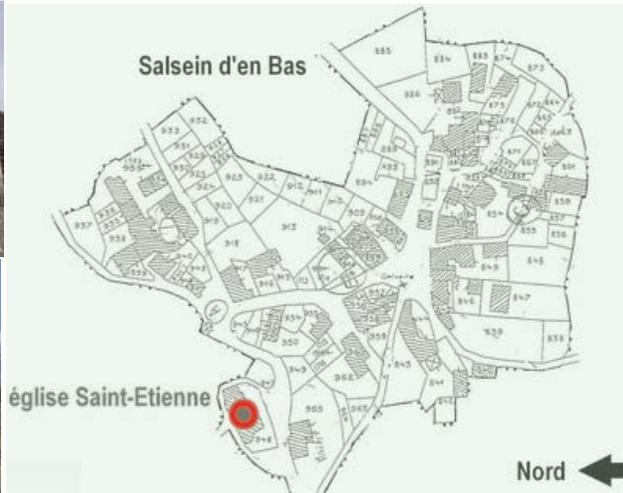
Les villages éclatés ne suivent pas une typologie spécifique. Ils sont en général le résultat d'une urbanisation plus ou moins aléatoire, se fixant le long des voies de communications, ou autour d'un édifice majeur, comme l'église. Les différents hameaux sont généralement le siège d'un édifice important pour la vie de la commune : soit l'église, soit la mairie-école, ou encore un château ou une demeure bourgeoise.

A Salsein d'en Bas, il semble que ce soit l'église qui ait été le point d'encrage du village, le hameau se développant en contrebas.

Pour Salsein d'en Haut, aucun édifice ne paraît être plus important qu'un autre. Ici, les fermes et les granges se regroupent entre elles. Il pourrait donc s'agir d'un ancien casal\*.

Particularité de la commune, la structure des deux hameaux est restée la même depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. D'après le cadastre napoléonien et le cadastre actuel, seuls quelques édifices ont été démolis. Mais tous ont gardé la même implantation. Seul le cimetière, qui d'après le cadastre napoléonien entourait l'église, a été déplacé plus en aval, en bordure de la route menant à Salsein d'en Haut.

\* Le mot *casal* ne désigne ni une maison, ni un enclos, ni un jardin, ni un terrain à bâtir, ni une pièce de terre quelconque. Il semble être, au 13<sup>e</sup> siècle, une exploitation agricole familiale, comprenant des terres et des bâtiments, définie le plus souvent à la fois par un nom de personne et un nom de lieu. On pourrait voir dans cette exploitation l'unité de tenure paysanne, à l'origine de certains villages remontant à l'époque médiévale (in Higounet (C.), 1957).



### 3 – 3 Le bâti public : civil et religieux - l'église Saint-Etienne

#### Repères historiques

Edifice remontant sans doute à l'époque médiévale pour ses fondations, mais dont la majeure partie date des 18e et 19e siècles.

#### Description architecturale

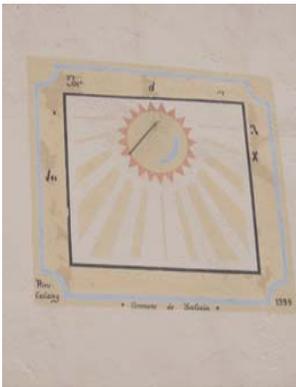
L'église domine le hameau de Salsein d'en Bas, sur une butte (parcelle 948 du plan cadastral). Ses abords sont aménagés en terrasses, dont la première est protégée par une balustrade.

De plan allongé, l'édifice est à fleur de roche. Il comprend une nef unique flanquée d'un clocher-mur à deux rangées de baies à l'est, en pierre de taille (calcaire et ophite). Il est augmenté d'une petite chapelle à vocation de baptistère (dans laquelle se trouve le fonds baptismal de l'église). Sur sa façade sud se trouve un porche. La nef se termine par un chevet plat, auquel vient s'adossée la sacristie.

L'ensemble des murs ont été repeints et enduits en blanc. La façade principale est ornée d'un cadran solaire (restauré). Les fenêtres sont en arc légèrement surbaissé, et sont largement ébrasées. Le portail d'entrée, en arc surbaissé, possède un linteau clavé, au-dessus duquel prend place une niche : une statue de saint (un évangéliste ?) y est surmontée d'une coquille saint-jacques. Son encadrement est en grès.

Le toit du petit baptistère et celui de la sacristie sont en ardoises, tandis que celui de la nef, à deux pans, est en shingel. Sur le toit de la sacristie se trouve une capucine.

L'intérieur de l'édifice est sobre : les murs sont peints en blancs, ne laissant apparaître que la pierre des extradors des voûtes. Seul le chœur est largement orné d'un autel baroque et de peintures. Deux étages de tribunes en bois prennent place au fond de la nef, laissant présumer de l'importance de la population sur la commune aux époques antérieures. Sur un des autels latéraux prend place une statue en bois polychrome, remontant à l'époque médiévale (14e siècle sans doute) : une Vierge à l'Enfant.



- la mairie, ancien presbytère de la paroisse

### Repères historiques

Le bâtiment de mairie est l'ancien presbytère de la commune. Il semble dater du 19<sup>e</sup> siècle. D'après le cadastre napoléonien, son emplacement est en tout cas le même depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

A l'heure actuelle, les locaux de la mairie se trouvent en rez-de-chaussée, et deux gîtes prennent place à l'étage (l'un est loué à l'année).

### Description architecturale

La mairie se trouve en contrebas de l'église, en bordure de la route menant à Salsein d'en Haut (parcelle 965 du plan cadastral). Son accès est double : un au niveau de la route, et un autre donnant sur la cour.

L'édifice a entièrement été remanié. Les murs sont enduits, les fenêtres, rectangulaires, en ciment ou en bois peint. Seules les ouvertures donnant sur la route ont un encadrement en pierre : du marbre bouchardé.

Le bâtiment est couvert d'un toit en croupe en shingel.



- l'ancienne école

## Repères historiques

Dans les années 1850, alors que la commune comporte 392 habitants, la municipalité demande la création d'une école. Les enfants se rendent à cette époque à Castillon pour leur scolarisation.

C'est en 1876 que prend corps le projet de la création d'une maison d'école. A l'étage se trouverait, à la place du logement de l'instituteur, une salle de mairie et une pièce servant pour les archives.

Dans la fin du 19e siècle, un incendie détruit l'édifice. Le bâtiment est refait à neuf entre 1883 et 1890, sous les plans de l'architecte Miramont (AD09 1T528 et 2O1507).

## Description architecturale

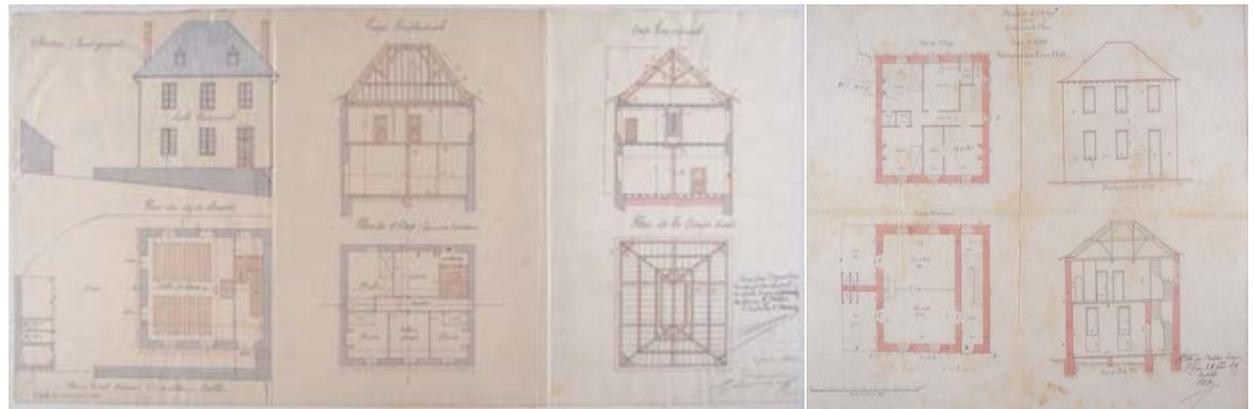
L'école de Salsein se trouve entre les deux hameaux, en bordure de chemin.

D'après une description trouvée dans la documentation des Archives Départementales de l'Ariège (1T582), la construction occupe une superficie de sept ares et demi, jardin compris. L'édifice fait à lui seul 98m2 hors ouvre. La salle de classe se trouve en rez-de-chaussée.

Elle comprend quatre fenêtres, deux au midi et deux au nord. Le logement de l'instituteur occupe lui tout l'étage, et comprend cinq pièces : cuisine avec souillarde, salle à manger, et trois chambres à coucher.

Le bâtiment a récemment été transformé en gîte : un appartement en rez-de-chaussée et deux à l'étage. La façade extérieure a alors été remaniée, avec le comblement des fenêtres sur les façades latérales, et l'ajout de balcons en bois, à l'étage, sur la façade principale. Les murs sont entièrement enduits au ciment.

La façade principale, ordonnancée, se compose de trois travées de fenêtres, rectangulaires, plus hautes que larges, aux encadrements en bois peints. Le toit, couvert en ardoise, est en croupe, et est percé de trois capucines.





### 3 – 4 Le bâti privé : un habitat de montagne

Sur la commune de Salsein plusieurs types de bâti ont été relevés. Ils se définissent principalement par un certain nombre de détails architecturaux, mais aussi par leur nombre d'étages.

#### - la ferme

Les fermes, à Salsein, donnent sur une cour ou un jardin, et ne suivent généralement pas le principe de mitoyenneté. Elles se composent de deux corps de bâtiment. La partie habitation suit la typologie de la maison de village ou de la maison à galerie. Sa façade principale se divise en plusieurs travées de fenêtres, aux encadrements de bois, généralement enduits. Elle peut être enduite à la chaux. Pour une économie de place sur la parcelle, la grange est mitoyenne ou perpendiculaire à la partie habitable. Elle est le plus souvent ouverte sur l'extérieur, et comprend deux niveaux. L'étage correspond au fenil. Elle peut également être un bâti distinct, situé sur un des côtés de la parcelle. Les murs sont en pierre : schiste, grès ou ophite. L'ensemble est couvert de toit débordant en ardoise.



#### Caractéristiques principales

- bâtiment donnant sur une cour ou un jardin
- rez-de-chaussée, deux étages et comble, ou un étage et comble
- ordonnancement des fenêtres en travées, d'un minimum de trois travées
- diminution de la hauteur des ouvertures au fur et à mesure que l'on progresse sur la façade
- volets pleins en bois
- combles éclairés par des capucines
- décor : chaînes d'angle, soubassement, encadrements enduits
- grange simple ou à pignon
- toit en croupe, demi-croupe ou à deux pans, en ardoise
- toit débordant, tant sur la grange que l'habitation





## - la grange à pignon

Les granges, en milieu montagnard, ont cette particularité de non seulement abriter les récoltes, mais également de recevoir les troupeaux. Elle doivent répondre à deux impératifs : permettre un accès à l'étable située au rez-de-chaussée et faciliter l'accès au fenil. Pour cela, les constructeurs ont dû s'adapter au relief. Ils s'en sont même servis pour répondre au problème.

La grange à pignon suit une implantation spécifique, perpendiculaire à la pente. Cela permet un double accès : fenil et étable. Ses pignons sont généralement recouverts de bardage bois et peuvent être en encorbellement.

L'une des façades latérales peut être percée d'une porte fenièrre, interrompant la descente du toit.

La grange est couverte d'un toit à deux pentes pourvu d'un coyau, en ardoise.

Ce type de grange se retrouve autant dans le chœur des deux hameaux que en grange isolée, au milieu des prés et des cultures. Dans ce cas, en hiver notamment, les troupeaux se nourrissent des réserves de foin accumulées dans les granges. Les bovins ne vont dehors que pour passer d'une grange à l'autre (Burguière (P.) et Taranne (C.), 1985).

### *Caractéristiques principales*

- double accès
- bâtiment perpendiculaire à la pente
- matériaux : calcaire, grès et ophite
- bardage bois au niveau du fenil (sur le pignon)
- encadrements des ouvertures en bois, peint
- toiture à deux pentes et coyau, en ardoise.





### - la maison à galerie

Ce type de bâti se distingue du parcellaire du village, car il est le plus souvent entouré d'un jardin, et en retrait de la rue.

Cette maison se différencie également par la mise en place de ses balcons filants en façades, généralement placés sur la façade est. Ces galeries servaient à l'origine au séchage des récoltes. Sa façade principale n'est pas forcément composée de travées de fenêtres bien définies : les percements peuvent paraître plus aléatoires.

Les matériaux de construction utilisés sont le calcaire, le grès et l'ophite. Les encadrements des ouvertures sont en bois.

Les toits, le plus souvent en croupe ou demi-croupe, sont couverts d'ardoise, à pose traditionnelle à pureau dégressif.

#### *Caractéristiques principales*

- en retrait de la rue
- rez-de-chaussée, deux étages, ou un étage et comble
- galeries aux étages, généralement sur la façade donnant sur le jardin
- volets en bois plein
- combles éclairés par des capucines
- matériaux de construction : calcaire, grès et ophite
- toit en croupe ou en demi-croupe, en ardoise





## - la maison de village

La maison de village suit le principe de mitoyenneté. Les cours ou jardins sont relégués en fond de parcelle, derrière le bâtiment.

Le matériau privilégié est le plus souvent la pierre, utilisée pour les murs, au niveau des chaînes d'angle ou des soubassements, mais aussi pour l'appareillage. Le bois est également utilisé pour les encadrements. La façade peut être recouverte d'un enduit, généralement clair : blanc, ocre ou grisé. Le ton des enduits correspond au sable des rivières locales. Quelque fois, des peintures et badigeon sont utilisés, notamment au niveau des encadrements.

Les matériaux de construction utilisés sont le calcaire, l'ophite et le grès. Les toits sont couverts en ardoises, traditionnellement posées à pignon dégressif.

Certaines de ces maisons ont gardé la trace de l'ancien four à pain. Il se remarque soit en rez-de-chaussée, faisant saillie sur la façade, soit en encorbellement à l'étage. Ces deux exemples se retrouvent à Salsein d'en Bas.

### *Caractéristiques principales*

- alignement sur la rue
- mitoyenneté
- rez-de-chaussée, un étage et comble (habitable ou non)
- ordonnancement des fenêtres en deux ou trois travées
- encadrements des ouvertures en bois, enduits le plus souvent
- volets en bois plein
- chaînes d'angle, seuil et appuis en pierre, enduits
- combles éclairés par des capucines
- matériaux de construction : calcaire, grès et ophite
- four à pain
- toit en croupe ou à deux pans, en ardoise
- toit débordant.





#### 4 – 1 Prescriptions architecturales

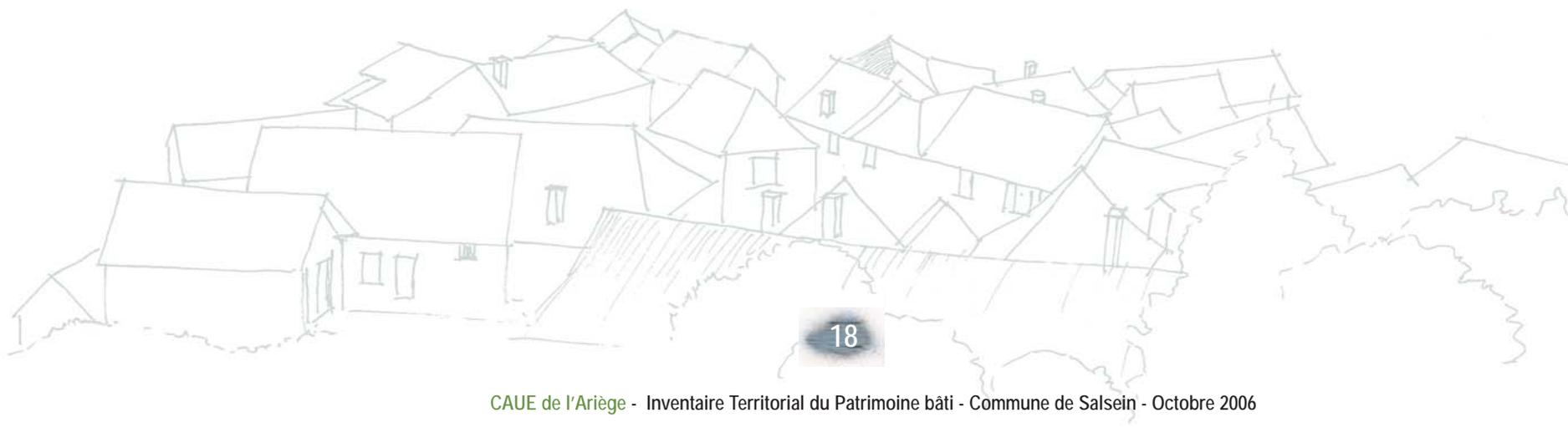
Dans le cadre de restauration et rénovation de bâtiments anciens, il paraît important d'utiliser les matériaux d'origine (chaux, sable de rivières, menuiseries bois, ardoise) ainsi que leur mise en oeuvre traditionnelle, et d'adapter ce type de matériaux aux techniques actuelles, pour les bâtiments neufs, plutôt que d'utiliser des éléments et matériaux préfabriqués.

L'inventaire est un outil qui permet de repérer ces techniques traditionnelles et donc de les valoriser. Les caractéristiques du bâti sont donc présentées ici.

Ces différents points pourraient être annexées à un Plan Local d'Urbanisme par exemple, ou à tout autre document d'urbanisme ou de sensibilisation mis en place par la municipalité. Mais avant de proposer des actions, il faut comprendre comment les éléments de constructions se conjuguent.

##### - Les matériaux locaux utilisés

La diversité des matériaux de construction participe largement à la qualité du bâti. Elle se caractérise par une richesse des teintes et des matières. Cela est lié principalement à la nature des matériaux qui sont traditionnellement issus du terroir avoisinant. Ils permettent une harmonie entre le bâti et son environnement proche.



## Fiches pratiques

Parmi tous les éléments constructifs du bâti, la maçonnerie de pierre est la plus imposante, la plus déterminante dans la solidité et la qualité architecturale de la construction.

La forme et l'appareillage des pierres dépendent de la nature de celle qui est disponible sur place.

Le schiste permet des appareillages en assises régulières, au contraire des gneiss et granits dont les moellons irréguliers donneront un appareillage plus grossier. Les maçonneries sont bâties au mortier de terre, le plus souvent à joints non alignés.



### Préconisations

En présence d'une façade en bon état, éviter de supprimer l'enduit systématiquement mais essayer de conserver la patine naturelle du temps en traitant les points noirs (lézardes, appareillage ventru).

En présence d'une façade dégradée présentant des défauts d'étanchéité, redispser les pierres de calage (en évitant l'utilisation de liant apparent) si l'appareillage le permet, dans le cas contraire, utiliser un enduit à la chaux.

Dans le cas d'une maison d'habitation, éviter de mettre à nu un mur anciennement enduit: l'enduit était réalisé pour des raisons d'étanchéité à l'eau et à l'air.

La restauration des joints peut être envisagée lorsqu'ils existent. Il faut alors procéder par un dégarnissage puis un scellement au mortier de chaux grasse et sable de rivière dont la texture correspondra à la nature de celle de la pierre. La coloration sera identique à celle du support. Eviter le remplissage entre les pierres (photo ci-contre).

Le bois est un élément incontournable dans la construction. On le trouve en élément structurant (ossature à pans de bois), en parement vertical ou horizontal (bardages), dans la réalisation des menuiseries et autres ouvrages divers tels que loggias, galeries, balcons.

### Ossatures à pans de bois

Ces structures sont les attributs des maisons paysannes, elles sont absentes des maisons bourgeoises.

A l'intérieur, les ossatures à pans de bois avec remplissage de torchis et enduites à la chaux sont souvent structures porteuses, notamment sur les trémies (ouverture dans le plancher permettant le passage de l'escalier) des escaliers en bois. Elles divisent l'espace et individualisent surtout les pièces de service comme le hall d'entrée ou le cellier (garde-manger ou souillarde).

A l'extérieur, elles constituent parfois la partie supérieure des murs et se situent à l'aplomb ou en encorbellement de la maçonnerie de pierre des étages inférieurs. Elles sont alors protégées par un enduit à la chaux. Lorsqu'elles sont bâties en fond de loggia, abritées par la toiture et en retrait de la maçonnerie de soubassement du pignon, ces ossatures à pans de bois ne sont pas obligatoirement enduites.



### Préconisations

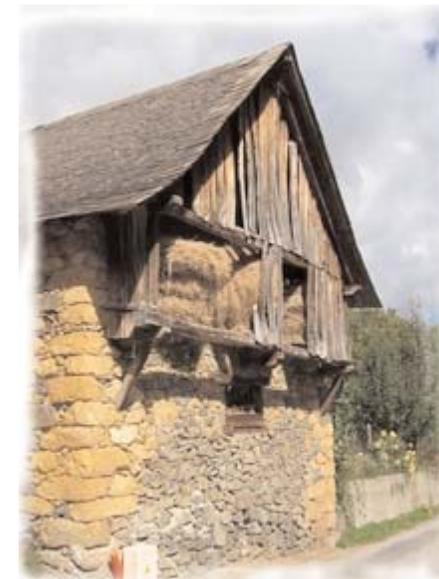
- pour les cloisons intérieures, enduire au plâtre ou au lait de chaux,
- pour les cloisons à pans de bois extérieures:
  - enduire au mortier de chaux grillagé, notamment celles qui se trouvent en encorbellement.
  - remettre en état le torchis défectueux non enduit et remplacer les potelets de bois en mauvais état, en prenant garde à l'étanchéité.
- ne pas remettre à nu ces cloisons à pans de bois car elles constituent un système constructif et non un élément de décoration.

# Fiches pratiques

## Le bois

### Les bardages de bois

Parements verticaux ou horizontaux de large lames de bois ou clayonnage de branches de noisetiers, ils sont directement fixés sur la charpente par des clous. Ils avaient pour fonction de protéger le fenil des granges-étables tout en permettant la ventilation du foin.



### Préconisations

Dans le cas d'une transformation de grange en habitation, les bardages des fenils devraient être restitués dans le projet afin de conserver la typologie de la grange. Si le bardage est en bon état et peut être conservé, il sera alors doublé d'un mur ou d'une isolation par l'intérieur.

Si le bardage d'origine ne peut pas être conservé, un nouveau pourra être recréé en planches, et en aucun cas en lambris.

Il peut être associé à du verre afin d'assurer suffisamment de luminosité dans les combles reconvertis en habitation. Cel évitera la création de lucarnes.

# Fiches pratiques

## Le bois

### Loggia, galerie, balcon

Ces surfaces non closes sont généralement orientées au sud et avaient pour fonction le séchage des récoltes vivrières à l'abri des intempéries. C'est pourquoi elles étaient toujours couvertes par la toiture de la maison. Le balcon en encorbellement non couvert, qui n'est pas englobé dans le volume de la maison, est un concept plus urbain que l'on doit éviter lors des restaurations de maisons paysannes.

Les galeries sont réalisées avec des balustres en fer forgé ou en bois, quelquefois travaillées, prenant appui sur une lisse et surmontées d'une main courante en bois



### Préconisations

Dans le cas de réfection partielle:

- **remplacer à l'identique** les éléments et les pièces de bois couteuses et traiter la structure.

Dans le cas de réfection totale:

- reprendre le dessin et les proportions de la galerie et de ces éléments en bois.

*Finitions:*

Les bois peuvent simplement être badigeonnés à l'huile de lin. Ainsi traités, ils résisteront mieux à l'humidité et conserveront une teinte naturelle en vieillissant. Les essences telles que le châtaignier ou l'accacia résistent bien aux intempéries.

S'ils sont teintés, ces ouvrages le seront dans des tons foncés et mats (éviter le vernis couleur miel très voyant, en total décalage avec les tons discrets des façades traditionnelles).

# Fiches pratiques

## Ouvertures et menuiseries

Le percement des ouvertures, très recherché et ordonné dans la maison bourgeoise, peut être sans ordre particulier dans la maison paysanne. Les fenêtres sont plus hautes que larges, à encadrement en pierre taillées pour les premières, et encadrement de bois pour les secondes.

Les menuiseries des habitations sont parfois cintrées, soit peintes, soit laissées naturelles. Les volets sont réalisés avec de larges lames de bois de tailles différentes (clouées sur des traverses). Les ouvertures de granges-étables possèdent des encadrements en bois et des gabarits très divers en fonction de leur rôle et de leur utilisation:

- la porte fenière, de forme carrée, aux dimensions importantes, fermée par deux contrevents extérieurs en bois.
- la porte pleine d'accès à l'étable, à un seul vantail ouvrant à la française.
- les orifices de ventilation et d'éclairage, protégés par une série de barreaux verticaux ou horizontaux de bois ou de fer et quelquefois fermés par un volet intérieur



## Préconisations

Dans le cas où la menuiserie doit être remplacée:

- changement pour remettre à l'identique: **essayer de retrouver le même style de menuiserie** (généralement à petit bois).
- fixer le menuiserie sur le cadre en bois existant.
- dans le cas de réhabilitation de grange, essayer de garder les menuiseries brutes (traitées à l'huile de lin) pour conserver la typologie de la grange (éventuellement application d'une lasure sombre de type ébène mat).
- pour le traitement des menuiseries des habitations, éviter les vernis et lasures claires, d'aspect miel, et préférer soit une lasure sombre et mate, soit une peinture de couleur.

Dans le cas d'une création d'ouverture:

- pour une maison de type "bourgeoise", et afin de respecter l'ordonnement des façades, il semble difficile de créer ou d'agrandir de nouvelles ouvertures. Dans le cas des maisons "paysannes", sans travée régulière, la création d'ouverture est préférable à l'agrandissement des percements existants.
- dans ces deux cas de figure, les ouvertures doivent respecter la règle suivante: la hauteur est toujours supérieure à la largeur

# Fiches pratiques

Les enduits de façade sont utilisés pour leurs propriétés techniques (étanchéité), mais également pour leurs qualités esthétiques. En général, seules les habitations sont enduites, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, au mortier de chaux et de terre ou de sable. Les granges-étables et autres annexes conservaieent leur maçonnerie de pierre apparente, le valeur ajoutée revenant à l'enduit qui était synonyme de travail supplémentaire. Confectionnés avec de la chaux et du sable extrait des environs, les enduits prennent la teinte et le grain des matériaux utilisés.

A l'intérieur même d'un village, le type d'enduit extérieur des habitations peut être différent selon la nature et la provenance des matériaux utilisés et leur emploi.

La teinte de l'enduit peut varier selon que l'on utilisera un enduit de chaux avec un très fort dosage en sable et de terre (couleur sombre), ou un enduit de chaux avec un faible dosage en sable (lavé ou tamisé). On peut accentuer la couleur claire par application d'un badigeon au lait de chaux.

## Les enduits



### Préconisations

Si l'enduit d'origine peut paraître dégradé, il participe à la patine de la maison et peut souvent être conservé au prix de quelques reprises éventuelles, s'il ne compromet pas l'étanchéité des murs.

Dans le cas d'une réfection totale de l'enduit, il faut utiliser pour l'enduit traditionnel à trois couches (sous-couche, gobeti et couche de finition) un liant identique à celui existant: chaux naturelle (chaux aérienne ou chaux hydraulique) permettant au mur de "respirer" et d'évacuer par évaporation l'eau qu'il ne peut contenir et celle qui remonte par capillarité depuis le sol. La chaux artificielle est à proscrire car ce n'est pas un produit respirant, de même que les enduits à base de ciment et les revêtements de synthèse qui ne sont pas adaptés aux murs traditionnels en pierre mais à des supports contemporains (béton, agglomérés de ciment) dont la teneur en eau reste faible.

- Essayer de retrouver le plus possible la couleur d'origine en composant avec les anciennes maisons alentours. La couleur du sable mélangé à la chaux déterminera la teinte de l'enduit.

Enduit à pierre vue: cet enduit doit être mis en oeuvre de manière à évoquer l'usure et la patine du temps plus que la mise à nu systématique des grosses pierres de l'appareillage. Utiliser un mortier de chaux (comme décrit précédemment)

Propositions d'actions

# Fiches pratiques

## Toitures en ardoise

Par leur pente supérieure à 100% (adaptation au climat) et leur couverture en ardoises non calibrées posées à pureau dégressif, les toitures traditionnelles sont un vecteur identitaire essentiel de l'architecture locale. Les points de vue souvent plongeant sur les villages, accordés par le relief accidenté de la montagne, donnent aux toitures une place prépondérante dans le paysage.

Principalement composée de deux versants, il n'est pas rare de trouver dans certaines vallées des toitures à 3 et 4 pans.

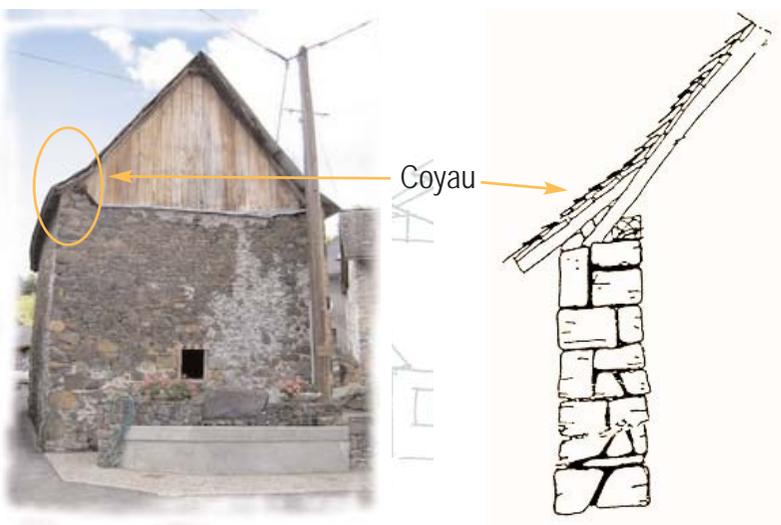
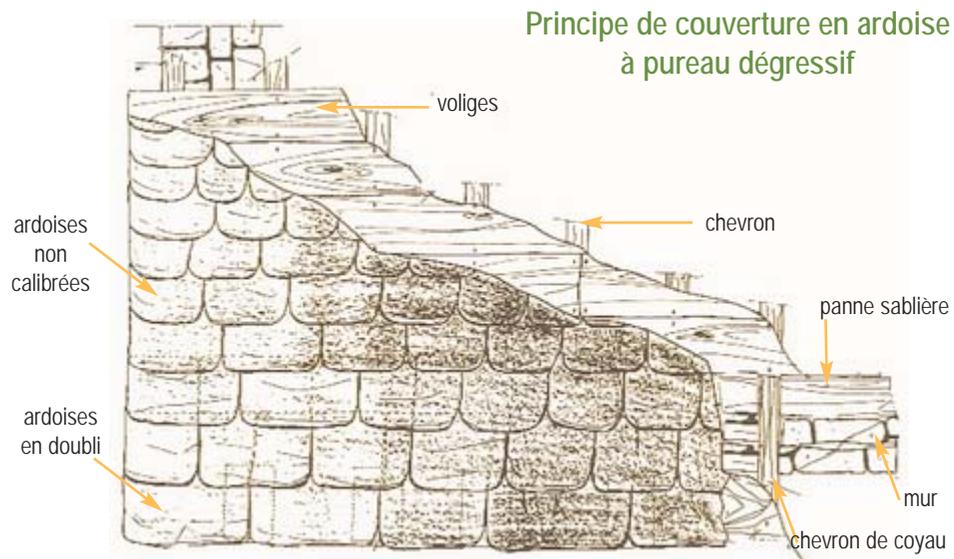
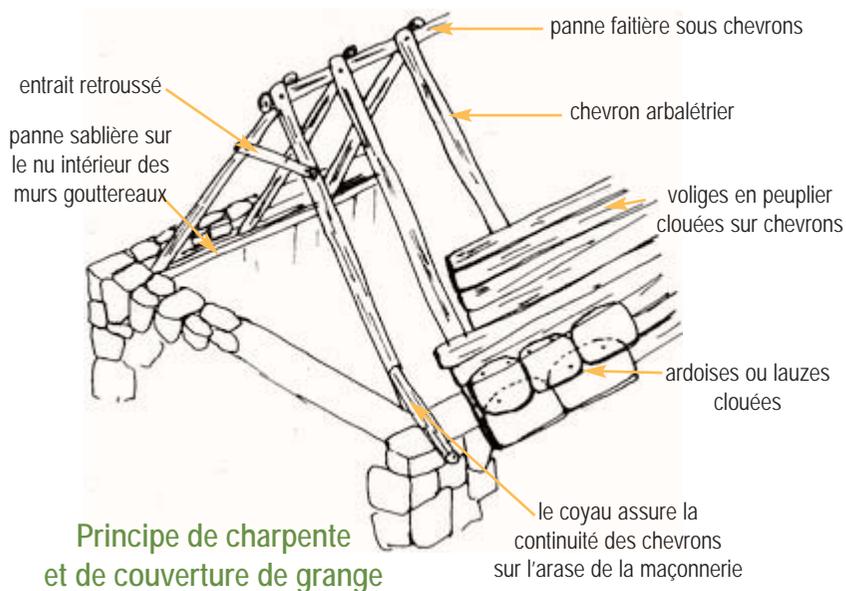
# Couverture ardoise



CAUE

# Fiches pratiques

# Couverture ardoise



## Préconisations

Dans le cas d'une réfection partielle:

- remplacer à l'identique les éléments de charpente et les accessoires de toiture défectueux (rives, faitages, arêtiers, solins, zinguerie...).
- Il est préférable de disposer un drain en pied de mur à l'utilisation de gouttières (lorsque cela est possible) pour la rénovation de grange ou cabane.

Dans le cas d'une réfection totale:

- conserver une pente de toiture de l'ordre de 100% (45°)
- l'isolation peut se faire sur toiture par panneaux semi-rigides fixés sur les voliges.
- **préférer l'ardoise non calibrée à pureau dégressif.** Aucun substitut n'est satisfaisant, seule l'ardoise naturelle calibrée posée au crochet (de couleur noire) peut évoquer la valeur traditionnelle de l'ardoise, sans prétendre la remplacer.
- pour les couvertures en ardoise calibrée, prévoir de positionner aux égouts et aux rives des ardoises de tailles plus importantes.

## 4 – 2 Le traitement des espaces publics : venelles et placettes

Comme il a pu être présenté dans la partie concernant la présentation de l'implantation humaine et de la typologie urbaine, le village de Salsein développe un petit réseau de venelles, desservant les intérieurs d'îlots. La plupart d'entre elles sont à l'heure actuelle engazonnée.

Salsein d'en Bas est également pourvu de placettes, se trouvant à la croisée des différentes rues du village. Ces placettes peuvent d'ailleurs être desservies par les venelles.

### Propositions

Ce réseau de venelles et de placettes pourrait faire l'objet d'un projet de mise en valeur. Le premier travail consiste à faire revivre ces venelles, par une sensibilisation des habitants à ce patrimoine urbain.

Dans un second temps, la valorisation de ces lieux nécessite un traitement du sol. L'aménagement doit être réalisé au cas par cas, mais toujours en prenant en compte :

- les accès aux maisons (décalage de niveaux),
- les réseaux (eau, assainissement, enterrement des lignes électriques),
- les jonctions entre les venelles et la voirie.

Les travaux à envisager peuvent être plus ou moins importants selon l'état actuel de la venelle et selon le revêtement de sol choisi.

Pour les ruelles situées à proximité du bâti, un traitement de sol en pavés, en galets ou mixte peut être envisagé, afin de garder le caractère urbain du lieu. En s'éloignant des maisons, en allant notamment vers les champs de culture, il est possible d'envisager des traitements de sol plus légers, mêlant des caniveaux en pierre à des allées engazonnées par exemple.

Les placettes vers lesquelles amènent ces ruelles correspondent à des « respirations » dans le bâti. Elles apportent de la lumière et permettent de découvrir les façades des bâtiments, ainsi que des constructions plus agricoles (granges) que l'on ne voit pas depuis la rue principale.

L'effort par rapport à ces placettes doit porter sur le traitement de sol (en lien avec les venelles qui les accompagnent), mais aussi sur les façades (voir chapitre précédent).

## Inventaire du petit patrimoine bâti : Fiche de présentation

### 1- Eléments recensés

Petit patrimoine religieux :

1 croix associée à un abreuvoir

Petit patrimoine lié à l'eau :

1 pont

1 lavoir-couvert accompagné d'une fontaine abreuvoir

2 lavoirs à ciel ouvert

7 abreuvoirs

1 fontaine- abreuvoir

Petit patrimoine lié aux activités artisanales

1 métier à ferrer

### 2- Particularités liées à la commune sur le petit patrimoine bâti

La commune est divisée en deux parties : Salsein d'en bas et Salsein d'en haut. Le petit patrimoine est réparti de façon équilibrée sur les deux hameaux. On note au travers de l'inventaire du petit patrimoine bâti l'importance de l'eau, ceci est dû aux nombreuses sources captées depuis le village.



28



### 3- Les actions mises en place

Dans le cadre des contrats de terroir en 1999, la commune a restauré le lavoir couvert et les abreuvoirs. Ces derniers ont été réhabilités de façon similaire afin de donner une homogénéité au village : le bac est en béton mais le mur de soutènement à l'arrière de l'abreuvoir est en pierre.

Dans un souci de valorisation patrimoniale du village, des outils agricoles anciens ont été placés à proximité du petit patrimoine bâti. Cette initiative ajoute un supplément patrimonial intéressant pour les passants et les promeneurs. Les noms en patois mentionnés sur chaque fontaine traduisent la forte identité de cette petite commune de montagne.

### 4- Les projets

La municipalité a différents projets concernant le petit patrimoine bâti :  
Le métier à ferrer : actuellement dans un abris, le maire souhaite le déplacé à l'extérieur afin de le rendre visible et de le valoriser.

Une ancienne croix en fer forgé à côté de l'église a été dérobée, la municipalité a le projet de la remettre en place.

Le lavoir à ciel ouvert de la « hount caoudo » est en mauvais état, il devrait être mis en valeur.



Avec la transformation des modes de vie ou des pratiques agricoles, avec la découverte de nouveaux matériaux ou l'épuisement d'autres, l'architecture a constamment évolué au cours des siècles.

Ainsi, l'inventaire du patrimoine bâti mené sur la commune de Salsein, par l'analyse de diverses données, tant par le travail de terrain que par les recherches en archives, a permis de réaliser des typologies urbaines et architecturales, révélatrices de l'architecture locale traditionnelle. Cet inventaire n'est cependant pas une étude figée. Une fois réapproprié par la commune, il pourra être corrigé, mis à jour et complété.

Le patrimoine rural est en effet une richesse qu'il est important d'entretenir, d'enrichir et de faire vivre. Identifier sa valeur sociale, l'utiliser comme outil de développement, le transmettre aux générations futures sont les objectifs principaux de ce travail.

# Conclusion



## Sources

1T582 – Bâtiments, utilisation non scolaires de locaux, matériel, création ou suppression de classe, cours d'adultes, fréquentation, hygiène, accidents, enseignements, accueil de réfugiés. Rapports des enseignants avec la municipalité et le clergé. 1851-1937

2O1507 – Administration communale. Personnel, 1921-1937. Mairie, écoles, 1866-1900.

## Bibliographie

BABY (François), Les Templiers de Montsaurès dans le Castillonnois : documents sur la langue et l'histoire de la Bellongue et du Biros (1165-1688), B.S.A., 1976, pp.21-153 (AD 09 1PER3/1976).

BURGUIERE (Philippe) et TARANNE (Claude), Présentation de la vallée [du Biros] suivie de quelques promenades aux environs de Sentein, S.I.B.-A.J.B., Saint-Girons, 1985 (in Contribution à la connaissance du Biros, fascicule II) (AD09 ZO1950).

CAPLIEZ (S.), Le canton d'Oust : les vallées du Salat, du Brabet et de l'Alet. Balades architecturales, Toulouse, 1996-1997.

DU BOURG (A.), Histoire du Grand Prieuré de Toulouse et des diverses possessions de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le sud-ouest de la France, Languedoc, Pays de Foix, de Comminges, de Béarn, Gascogne, Guyenne, Périgord, Quercy, Albigeois, Rouergue, Toulouse, 1883, 596 p. (AD09 8°11).

HIGOUNET (Charles), Cartulaire des Templiers de Montsaunès, Paris, Imp. Nationale, 1957, pp.211-294 (extrait du Bulletin philosophique et historique (jusqu'en 1715) du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1955 et 1956) (AD09 ZO1273).

ROLLIN (Jean), La Vallée du Lez (Ariège). 15 Excursions d'une journée au départ de Saint-Girons, Toulouse, Imp. Régionale, s.d., 44p. (AD09 ZO730)

VITEAU (P.), Toponymie de l'Ariège, Zaragoza, 1957.

## Glossaire

**AD09** – Archives Départementales de l'Ariège.

**Annexe** – histoire religieuse – une paroisse annexe est une « commune » n'ayant pas eu directement vocation de paroisse, mais dépendant d'un village plus important, et possédant une simple chapelle.

**Appareil, appareillage** – maçonnerie – ensemble maçonné constitué d'éléments taillés ou dressés, le plus souvent assisés.

**Baptistère** – architecture religieuse - un baptistère est un bâtiment spécifiquement destiné à pratiquer le baptême, chez les chrétiens. Comportant une cuve baptismale (elle a parfois disparue), il est adossé à une église ou le plus souvent à une cathédrale. Ces édifices sont de formes ronde ou polygonale.

**Bocage** – paysage – type de paysage rural créé par l'homme constitué de haies de grands arbres entourant des parcelles cultivées ou en prairies.

**Campanile** – architecture religieuse – clocher de forme carrée ou ronde, généralement percé d'arcades sur plusieurs niveaux.

**Chaîne d'angle, chaînage** – maçonnerie – chaîne constituée de bois, de pierre ou de brique, qui structure et consolide la maçonnerie verticalement et horizontalement.

**Chaux** – maçonnerie – liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

**Comble** – architecture – partie supérieure d'un bâtiment comprise entre le dessus du couvrement du dernier étage et la charpente.

**Console** – architecture – pièce, généralement en forme de « S », servant de support à un balcon ou à un élément en saillie par rapport à la façade ;

**Corbeau** – architecture – élément saillant d'une construction, permettant de soutenir charpente, un balcon, ou d'asseoir une charge. Il peut être intégré par construction dans son support ou rapporté ensuite par fixation sur ce dernier. Il prend le nom de modillon lorsqu'il est sculpté.

**Coyau** – couverture – pièce de bois biseautée, fixée à la base du chevron de toit pour le relever.

**Croupe** – couverture – troisième et quatrième pans d'une toiture, remplaçant la pointe du pignon. On parle de demi-croupe quand le toit n'est constitué que de trois pans.

**Encadrement** – architecture – ornement en saillie qui encadre une ouverture.

**Encorbellement** – architecture – construction en saillie du plan vertical d'un mur, soutenue en porte-à-faux par un assemblage de corbeaux ou de consoles. Un étage, une galerie un balcon, peuvent être en encorbellement. L'encorbellement est typique de l'architecture médiévale en pan de bois.

**Enduit** – architecture – revêtement extérieur ou intérieur, appliqué à une ou plusieurs couches, à base de mortier, de plâtre, de terre, etc.

**Fenil** – architecture – local où l'on rentre le foin pour le conserver. Généralement en partie supérieure d'une grange ou d'une ferme.

**Galerie** – architecture – dans un bâtiment, espace en longueur servant de passage, ouvert ou non sur l'extérieur.

**Insolation** – paysage – terme scientifique employé pour le versant d'une vallée souvent ensoleillée.

**Maçonnerie** – toute construction comportant des pierres ou des briques, qu'il y ait ou non de mortier.

**Mortier** – mélange de liant de sable et d'eau qui sert à maçonner (les maçons utilisent le mot « colle »).

**Mur gouttereau** – architecture – dans une construction, le mur gouttereau est le mur de façade reliant les murs pignons, et portant une gouttière ou un chéneau.

**Pignon** – architecture – partie supérieure triangulaire d'un mur sur laquelle portent les poutres qui soutiennent la charpente.

**Porte fenière** – ouverture – grande ouverture, fermée par un volet, par où l'on introduit le foin dans le fenil.

**Soulane, souleille** – paysage – versant d'une vallée orienté au sud, exposé au soleil.

**Vent d'autan, foehn** – climat – vent soufflant dans le sud/sud-ouest de la France, en provenance du sud-est/sud-sud-est, qui affecte le Roussillon et le Languedoc, mais qui souffle aussi souvent jusqu'à Toulouse et même parfois Montauban ou encore Agen, ainsi que sur les plateaux du sud du Périgord et sur la moyenne vallée de la Dordogne.

Il s'agit le plus fréquemment d'un vent sec et chaud souvent caractérisé par une certaine turbulence due aux accélérations qu'il subit parfois en s'engouffrant dans certaines vallées, comme entre Carcassonne et Mazamet. On dit d'ailleurs de lui, dans les régions où il sévit (c'est-à-dire principalement en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) qu'il peut rendre fou !

Le **foehn** est un vent fort, chaud et sec, apparaissant quand un vent dominant est entraîné au-dessus d'une chaîne montagneuse et redescend de l'autre côté après l'assèchement de son contenu en vapeur d'eau.

